


 PRÉFET DE LOT-ET-GARONNE
 Direction Départementale des Territoires
 Service Risques Sécurité
 Prévention des Risques
 1722 avenue de Colmar
 47916 Agen cedex 9

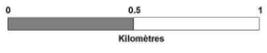
Plan de Prévention des Risques naturels
MEILHAN/GARONNE (Secteur du Marmandais)
 Approuvé par arrêté préfectoral n° 2010-250-0057 du 7 septembre 2010

- Hauteur de digues en mètres**
- inférieure à 2 mètres
 - supérieure ou égale à 2 mètres
- Données issues d'études hydrauliques (SOGREAH - Mars 1988)**
Affluents, études hydrauliques (GEOSPHAR - Mai 2007)
- Faible à Moyen (hauteur d'eau < 1m, sans courant)
 - Fort (hauteur d'eau < 1m, avec courant et 1<H<2,5 sans courant)
 - Très Fort (hauteur d'eau > 2,5m, sans courant et 1<H<2,5 avec courant)
 - Majeur (hauteur d'eau > 3,5m, ou zone de courant)

— Limite de zone inondable
— Limite communale

Échelle 1/10 000^e

INONDATION:
Carte des aléas



DEPARTEMENT DE LOT-ET-GARONNE
COMMUNE DE MEILHAN-SUR-GARONNE
PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS INONDATION ALEAS
ECHELLE : 1/10000

PRESCRIPTION DU PLU : 2010/2015 DEBAT SUR LE PADD : 19/11/2010 ARRÊTÉ DU PLU : 13/11/2010 ENQUÊTE PUBLIQUE : Du 18/09/2019 au 19/01/2019 APPROBATION DU PLU : 04/07/2020	6.4.C
--	--------------

Bureau d'Etudes UrbanDoc
 Chef de projet : Étienne BAZIANE
 55 Avenue des Miralles
 31200 TOULOUSE
 05 34 42 82 91
 contact@urban-doc.fr